



EN BREF :

- État de la situation : conditions climatiques et de croissance des plantes.
- Cécidomyie du chou-fleur : nombre important de captures et dommages observés dans certains champs.
- Mouche du chou : ponte en augmentation justifiant des traitements dans les régions de la Capitale-Nationale et du Saguenay–Lac-Saint-Jean.
- Chenilles défoliaitrices : bon contrôle des fausses-teignes des crucifères et des piérides du chou.
- Autres insectes : altises, punaises ternes et pucerons ainsi que thrips.
- Hernie des crucifères : nouveaux cas dans les régions de la Montérégie-Ouest et de la Capitale-Nationale.
- Nervation noire : nouvelles observations dans des champs de Lanaudière et de la Montérégie-Ouest.
- Sclérotoniose : présence signalée pour la première fois cette saison sur des choux de la Montérégie-Ouest.

ÉTAT DE LA SITUATION

Alors que plusieurs crucifères cultivées dans les régions situées autour de Montréal manquaient d'eau et avaient besoin d'être irriguées, celles cultivées près de Québec et au Saguenay–Lac-Saint-Jean ont reçu suffisamment de précipitations leur permettant de croître adéquatement au cours de la dernière semaine.

À certains endroits où les crucifères ont poussé rapidement en raison des précipitations et de la chaleur, les problèmes associés à la brûlure de la pointe sont apparus. À d'autres endroits où les crucifères ont subi des stress hydriques, on a observé de la montaison prématuée. Un apport régulier en eau permet de limiter le développement de ces désordres physiologiques chez les crucifères. Pour la brûlure de la pointe, on peut également la prévenir en faisant des applications foliaires de calcium. Ces applications doivent idéalement être faites avant les poussées de croissance.

CÉCIDOMYIE DU CHOU-FLEUR

Un nombre important de cécidomyie du chou-fleur a été capturé avec les pièges à phéromone dans certains champs de crucifères des régions des Basses-Laurentides et de la Mauricie. Des dommages ont même été observés dans ces champs ainsi que dans d'autres champs de crucifères de Lanaudière, de Laval et de la Montérégie-Ouest. Aux endroits où la cécidomyie du chou-fleur a été dépistée, les dommages varient de faible à élevé. Dans les pires cas, près de la moitié des plants de crucifères présentent des dégâts.

Il est donc essentiel d'intervenir rapidement lorsque des cécidomyies du chou-fleur sont capturées dans les pièges à phéromone et de poursuivre la protection insecticide dans les champs tant que des dommages sont craints. Les insecticides ASSAIL 70 WP, MATADOR 120 EC, SILENCER 120 EC, CORAGEN, MOVENTO 240 SC, SUCCESS 480 SC et ENTRUST 80W sont homologués dans plusieurs cultures de crucifères.

Dès que la récolte est terminée, déchiquetez les résidus de culture des crucifères laissés au champ afin d'éviter que la cécidomyie du chou-fleur se multiplie sur les pousses secondaires pouvant se développer sur ces résidus.

MOUCHE DU CHOU

On observe une augmentation de la ponte de la deuxième génération de la mouche du chou dans les régions de la Capitale-Nationale et du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Des traitements sont justifiés à certains endroits pour bien protéger les crucifères à racines tubéreuses tels les rutabagas.

CHENILLES DÉFOLIATRICES

Le contrôle de la fausse-teigne des crucifères et de la piéride du chou est toujours adéquat dans les champs de crucifères dépistés régulièrement et traités avec des insecticides homologués lorsque les seuils d'intervention sont atteints. La fausse-arpenteuse du chou n'est pas encore très active dans les champs de crucifères suivis par nos collaborateurs.

AUTRES INSECTES

Altises, punaises ternes et pucerons

Ces trois ravageurs sont plus actifs dans certains champs de crucifères asiatiques des régions de la Capitale-Nationale, de Lanaudière et de la Montérégie-Ouest. Des traitements préventifs sont faits pour protéger ces crucifères et limiter les dommages occasionnés par ces insectes.

Thrips

La présence de faibles populations de thrips est signalée sur des choux cultivés près de Québec ainsi qu'en Montérégie-Ouest. Des interventions sont en cours dans quelques champs pour limiter l'accroissement des populations et protéger les choux.

HERNIE DES CRUCIFÈRES

De nouveaux cas de hernie des crucifères nous sont rapportés dans les régions de la Capitale-Nationale et de la Montérégie-Ouest. Avec le temps chaud et sec, il est plus facile de voir les plants flétris affectés par cette maladie affectant les racines des crucifères.



NERVATION NOIRE

La nervation noire affecte de nouveaux champs de crucifères de Lanaudière et de la Montérégie-Ouest. Les averses et la chaleur des derniers jours permettent à la maladie de se propager et de se développer davantage. Lorsque la nervation noire est présente dans des champs de crucifères, il est recommandé de commencer les travaux agricoles dans les champs sains et de les terminer dans ceux infectés pour prévenir la contamination de nouveaux champs.

SCLÉROTINOSE (POURRITURE BLANCHE ou POURRITURE SCLÉROTIQUE)

On nous signale, pour la première fois cette saison, la présence de sclérotiniose sur des choux dans la région de la Montérégie-Ouest.

Description

Cette maladie est causée par le champignon de sol *Sclerotinia sclerotiorum* et peut affecter jusqu'à 350 espèces de plantes, dont les crucifères.

Les premiers symptômes se présentent habituellement sous la forme de zones translucides sur les tiges et les plus vieilles feuilles de crucifères qui sont en contact avec le sol ou sur les pommes de chou matures. Par la suite, ces zones s'agrandissent, les feuilles flétrissent et l'infection se propage à d'autres parties du plant. Puis, les parties atteintes se détériorent et se font envahir par un duvet (mycélium) blanc et cotonneux. Enfin, des sclérotes, petites masses blanchâtres devenant plus tard noirâtres, s'incrustent dans le mycélium. Dans les champs, les pommes de chou infectées conservent leur forme, mais elles sont affectées par une pourriture aqueuse et molle. On distingue cette pourriture de la pourriture molle bactérienne par le fait qu'elle ne dégage pas d'odeur nauséabonde.

Pour infecter les végétaux, l'organisme pathogène a besoin d'une source d'énergie alimentaire telle que des fleurs fanées ou des tissus endommagés par des insectes ou d'autres maladies. La température optimale de développement de la pourriture sclérotique se situe entre 13 et 18 °C, mais la maladie peut se manifester tant que la température est supérieure à 0 °C. Un taux d'humidité élevé dans les premiers centimètres du sol (près du point de saturation) pendant plusieurs jours ainsi qu'une humidité relative supérieure à 92 % favorisent la sporulation et le développement de la maladie. Lors du transport et de l'entreposage, les plants sains peuvent être contaminés rapidement par des pommes de chou, des racines de navet ou des racines de rutabaga infectées par la pourriture blanche.



Pomme de chou infectée par la sclérotiniose.



Stratégie d'intervention

Comme la pourriture sclérotique est occasionnée par un champignon de sol, on vise à diminuer son incidence en adoptant ces quelques mesures préventives :

- Planter les cultures sensibles dans des sols bien drainés.
- Effectuer des rotations d'au moins 3 ans avec des cultures non sensibles comme les céréales, le maïs, la betterave, l'oignon ou l'épinard.
- Espacer les plants afin que la circulation d'air empêche le sol de rester gorgé d'eau trop longtemps.
- Détruire les mauvaises herbes, puisque plusieurs de ces dernières entretiennent la maladie.
- Éviter les blessures lors de la récolte ou des autres travaux au champ. Elles sont des portes d'entrée pour la maladie. Pour éviter les blessures, il faut aussi bien lutter contre les insectes et les autres maladies.
- Détruire rapidement les débris de cultures infectés et enfouir profondément ces résidus afin que les sclérotes se situent sous la couche de sol où se produit la sporulation.
- Entreposer les crucifères dans des contenants propres, refroidir rapidement les récoltes et maintenir une température et une ventilation adéquates pendant l'entreposage.
- Nettoyer et désinfecter les bennes ainsi que les structures et les installations d'entreposage.

Veuillez vous référer aux étiquettes des fabricants en ce qui concerne les doses, les modes d'application et les renseignements supplémentaires. En aucun cas, la présente information ne remplace les recommandations indiquées sur les étiquettes des pesticides. Le Réseau d'avertissements phytosanitaires décline toute responsabilité relative au non-respect de l'étiquette officielle.

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES

Mélissa Gagnon, agronome – Avertisseuse crucifères

Direction régionale Montréal-Laval-Lanaudière, L'Assomption, MAPAQ
867, boulevard de l'Ange-Gardien, bureau 1.01 - L'Assomption (Québec) J5W 1T3

Téléphone : 450 589-5781, poste 278 – Télécopieur : 450 589-7812

Courriel : melissa.gagnon@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Bruno Gosselin et Maripier Mercier, RAP

© Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 13 – crucifères – 28 juillet 2011

